

Questions/réponses

Découvrez qui gère l'eau potable dans votre commune et comment fonctionne le service.

Suivi de la consommation



Comment détecter une fuite d'eau chez moi ?

Relevez votre compteur le soir avant de vous coucher, puis à nouveau le matin avant toute utilisation d'eau. Si l'index a changé, il y a probablement une fuite.

Que faire si ma consommation augmente de manière anormale ?

Vérifiez l'absence de fuite et contactez votre fournisseur en cas de doute.

Comment relever mon compteur ?

Relevez les chiffres en noir (m³) sur le cadran du compteur.

Qualité de l'eau



Mon eau est-elle potable ?

Oui, sauf en cas d'avis contraire communiqué par la mairie ou la Régie. Les analyses de l'ARS confirment la conformité sanitaire pour la majorité des secteurs.

Où puis-je consulter les analyses de qualité de l'eau ?

Sur le site de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur : <https://www.paca.ars.sante.fr/> 

Pourquoi mon eau a-t-elle parfois un goût ou une odeur différente ?

Cela peut provenir d'interventions sur le réseau, d'un changement de source d'alimentation ou de travaux de maintenance.

Que signifie la présence de calcaire dans l'eau ?

Le calcaire est naturellement présent dans l'eau et ne présente pas de risque pour la santé. Sa quantité détermine la dureté de l'eau.

Intervention technique / urgence

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/preserver-et-acheminer-leau/gerer-leau/antibes-juan-les-pins/questions-reponses-1-1-1-1-1-1-1?>

0 800 506 706 (astreinte 24h/24 – appel gratuit)

Votre fournisseur d'eau.

En moyenne, un foyer de 4 personnes consomme environ 120 m³ par an.

Oui, le litre d'eau du robinet coûte en moyenne 200 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille.